



PREAVIS DE GREVE

Réduction de la charge de travail le mardi sur le plateau B du Siège

Une saisine déposée le 25 septembre 2018, concernant les conditions de travail des OPV des plateaux du siège, a donné lieu à plusieurs réunions avec la DRH et la direction des Opérations du Siège.

Cela n'a abouti à aucune avancée significative sur la question de la réduction de la charge de travail de la journée du mardi sur le plateau B où sont tournées les émissions « La Quotidienne » et « Les Maternelles ».

Nous demandons que soit tourné le mardi, 3 émissions au lieu des 4 comme cela se fait actuellement depuis septembre 2018.

Les organisations signataires appellent l'ensemble des salariés de la fabrication Siège (plateaux, régies, décors, etc.) à cesser le travail le mardi 8 janvier 2019, de 16 H à 19H30.

Pour la CGT

Gerard TUSCHER
délégué syndical siège

Pour FO

Fredéric BROU
D.S. Siège

Pour la CFDT

Isidien CRAFTJEAN
D.S. syndicat CFDT

Reçu le 2 janvier 2019
avec les émissions préparées.